

2015

juillet | août

SUR LE PONT

42

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
de Claix

ACTUALITÉS > PLU, ATELIERS PUBLICS URBAINS ZOOM SUR > ACTIVITÉS ENFANCE-JEUNESSE
AGENDA > SORTIES, ANIMATIONS... VIE ASSOCIATIVE > LES 50 ANS DE L'OMS

CAP'COM 2015
Lauréat
17^e Prix
de la presse territoriale



DOSSIER

—• DES PROJETS ÉDUCATIFS PARTAGÉS

Concertation Construire ensemble

EDITORIAL



Une nouvelle phase de la concertation du PLU sur les 3 secteurs de la ville s'est déroulée en juin. Qu'en retenir-vous ?

Je pense surtout que cette discussion commencée en 2009 avec les grands axes d'un projet de ville arrive aujourd'hui à maturité. Nous avons choisi de partager les enjeux et les pistes de solution. Nous savons tous que notre ville doit évoluer pour être plus attractive mais aussi pour offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants en répondant aux grands enjeux actuels : le logement, le commerce, l'emploi, l'environnement, les transports... Ces 3 réunions permettent de mettre une pierre de plus à cet édifice commun que nous construisons ensemble pas à pas en ne perdant jamais de vue l'ambition que nous avons pour notre ville.

Une réunion a semblé plus importante sur le quartier Grand Galet compte tenu des enjeux décisifs...

Je ne dirais pas qu'une réunion a été plus importante qu'une autre car nous souhaitons un développement urbain et une amélioration du cadre et de la qualité de vie pour tous, dans tous les quartiers. En revanche, c'est vrai, le nord de la ville comporte des projets d'importance communale et intercommunale : l'arrivée du tram A, la création d'un planétarium-cité des arts et des sciences et le déplacement de la gare. Autour de ces projets nous devons construire un quartier exemplaire pour les nouveaux habitants mais surtout - j'y tiens - pour les habitants actuels.

Justement des craintes ont surgi lors de la réunion publique sur la voirie et la circulation. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que les habitants ont raison d'évoquer ces problèmes. Ils les vivent au quotidien. Nous voulons améliorer les choses sur le stationnement, les cheminements, l'insécurité, les incivilités. Et il faut à ce titre se préoccuper du réseau des voiries. C'est pour cela que j'ai demandé à notre architecte en chef, avec ses associés, de travailler sur ce sujet. Ma volonté, c'est la transparence et le dialogue. On ne peut pas résoudre un problème s'il n'est pas posé et si on ne se donne pas toutes les chances de se comprendre et d'avancer. Sur ce sujet de la circulation, les hypothèses sont là. Échangeons, sur le terrain, autour d'une table, et cherchons ensemble les meilleures solutions. C'est ce sur quoi je me suis engagé. À la rentrée, nous reprendrons donc cette discussion.

CHRISTOPHE FERRARI

MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

SUR LE
PONT #42
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

La fête du sport,
sur le thème du handicap (voir Dossier)

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction, illustrations et photos
Service communication,
S. Bellenger, C. Caire, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Piges photos
Didier Barbe | Josiane Morel | Laurence Fragnol |
RNR des Isles du Drac | Services municipaux
Impression (6300 exemplaires)
Grafic - Fontaine 04 76 48 53 99



UN PRIX POUR SUR LE PONT

Le 1^{er} adjoint Sam Toscano s'est rendu à Metz le 19 juin dernier, pour recevoir le prix de la presse territoriale décerné par le réseau de la communication publique territoriale Cap Com, récompensant les publications municipales.

SUR LE PONT a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie des communes de 10 000 à 50 000 habitants. Le fait que la parole soit donnée à tous les acteurs de la Ville ainsi qu'une maquette originale ont été des éléments soulignés par le jury.



3/15

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon
de l'action municipale

16/19

DOSSIER

Des projets
éducatifs partagés

20/21

ZOOM SUR

Les jeunes et les
enfants d'abord !

22/23

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des clubs
et des associations pontoises

24/25

AGENDA

Tous les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...

Quartier de vie

En lien avec la ville, la Métropole met en œuvre et cofinance des actions de la politique de la ville afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants.

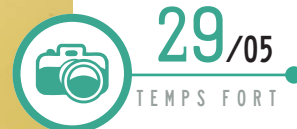
C'est sous un franc soleil que Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, a fait le tour du quartier Iles de Mars/Olympiades aux côtés du maire et président de Grenoble-Alpes métropole, Christophe Ferrari. Elle a souligné à cette occasion la qualité des espaces nouvellement aménagés et s'est entretenue avec des habitants, dont certains ont participé avec les plus jeunes à la fabrication du banc décoré en mosaïque. Plusieurs personnes présentes ont pu lui parler de leur implication au sein du jardin partagé et des collégiens lui ont présenté des maquettes et illustrations, fruits de leur travail de réflexion sur l'urbanisme en général et l'aménagement du quartier en particulier. Sensible à la richesse du nouvel espace public symbole d'un mieux vivre ensemble, c'est sous l'agora que Myriam El Khomri a fait part de la volonté

Le 19 juin dernier, autour de Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, le maire et président de Grenoble-Alpes métropole Christophe Ferrari, les députés de l'Isère Marie-Noëlle Battistel et Geneviève Fioraso, le maire de Grenoble Eric Piolle et le Préfet de l'Isère Jean-Paul Bonnetain



du gouvernement d'allouer des fonds supplémentaires pour développer des initiatives culturelles de proximité. Une annonce pertinente au regard du nouveau projet culturel de la Ville, qui prévoit de favoriser l'accès de tous aux différentes formes de spectacles. À l'issue de l'étape pontoise, Christophe Ferrari a accompagné la secrétaire d'État et le maire de Grenoble, Éric Piolle pour une visite du quartier de la Villeneuve, lui aussi classé prioritaire, dans le cadre de la politique de la ville. Il tenait là son rang de Président de la métropole qui, dans le cadre des contrats de ville,

définit les objectifs précis pour chaque lieu et les contractualise avec l'État. À Pont de Claix, pour le quartier des Iles de Mars Olympiades (2050 habitants), la ville a soutenu 21 projets, dont 19 ont été retenus par l'intercommunalité par qui transiteront les aides financières. Ces 19 actions reposent sur trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi. Les habitants (40 personnes au total) participeront à l'élaboration des projets futurs via le Conseil citoyen (voir page 6).



Petits et grands réunis autour de la fête du jeu, une journée ludique organisée par les centres sociaux et les ludothèques, mais aussi le Point information jeunesse et le service périscolaire.

De nombreuses associations et bénévoles étaient investies dans l'organisation de diverses animations et activités, qui ont rassemblé une centaine d'habitants du quartier Grand Galet.

30/05

TEMPS FORT



De l'art sur le thème des îles...
Peintures, dessins, photographies
et sculptures, pas moins de 65
œuvres étaient exposées à l'église
Saint Etienne dans le cadre
du mois du Solstice. La plupart
des 36 exposants suivent les ateliers
d'arts plastiques municipaux.
À l'issue du vote des visiteurs
(près de 630 !), cinq artistes amateurs
ont été récompensés au cours
d'une cérémonie en présence
du maire et de Corinne Grillet,
adjointe en charge de la culture.



SCOLAIRE

Projet de réussite éducative

Avec la mise en place du dispositif en septembre dernier, ce sont 8 jeunes Pontois qui se sont vus accompagnés tout au long de l'année.

Le PRE (Projet de réussite éducative) est un dispositif (co-financé par la Ville, l'État, la région Rhône-Alpes et la CAF) dont le but est de permettre la prise en charge de jeunes de 16 à 18 ans présentant des difficultés (scolaires, sociales, de santé ou autres) nécessitant un accompagnement individuel. Ces jeunes doivent être issus des quartiers prioritaires ou de veille relevant du contrat de Ville (Iles de Mars/Olympiades, Grand Galet, Taillefer/Marcelline).

La force de ce dispositif réside dans la prise en compte de la globalité de la situation (aussi bien l'environnement familial, que scolaire ou autre).

Actuellement, après 8 mois de fonctionnement, 8 jeunes sont entrés en phase d'accompagnement, appelée « Parcours de réussite ». Chaque parcours est adapté aux besoins du jeune et de sa famille.

RENCONTRE



PARTENAIRES

ETUDE DE LA SITUATION
GLOBALE DU JEUNEPROPOSITION
DE PREMISE EN PLACE DU
PARCOURSCHOIX DES
ACTIONS
D'ACCOMPAGNEMENT

- ➔ SCOLAIRE
- ➔ SANTÉ
- ➔ ESTIME DE SOI
- ➔ PROFESSIONNEL



Sophie Romann
Principale du collège
de Pont de Claix

De mon point de vue, le PRE est un dispositif précieux car il réunit tous les acteurs institutionnels mobilisés pour la jeunesse autour d'une même table. Cela induit une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des décisions et des interventions, chaque acteur apporte son expertise sans empiéter sur les missions de l'autre, c'est assez rare pour le souligner.

CONTACT : SERVICE SCOLAIRE
04 76 29 80 65

Entre ici ...

Dès la rentrée prochaine l'accès à l'école élémentaire Jean Moulin se fera depuis la rue de la Fraternité

Les problèmes rencontrés aux abords du groupe scolaire Jean Moulin étant devenus récurrents, la ville a programmé cet été des travaux permettant d'y remédier rapidement. En mai dernier, une réunion spécifique proposée par Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire, avait permis aux parents et riverains d'exprimer les désagréments vécus au quotidien au moment de l'arrivée et de la sortie des enfants.

D'abord un sentiment d'insécurité face au va-et-vient des nombreuses voitures présentes sur place et une exaspération face aux problèmes de stationnement sur les trottoirs, rendant difficile le passage des piétons. En amont du chantier, les élus ont rencontré les dirigeants du club bouliste pontois afin d'étudier avec eux l'emprise sur leur terrain d'une aire nouvelle de 16 places de parking. La solution retenue permettra aux amateurs



de pétanque de continuer à pratiquer leur loisir dans de bonnes conditions. L'entrée de l'école ainsi tournée du côté de la rue de la Fraternité permettra une meilleure circulation des véhicules. Le cheminement sécurisé reliant la rue du docteur Valois rendra l'accès piéton plus aisé. Quant aux écoliers empruntant les cars scolaires, ils continueront à utiliser l'ancienne entrée afin de ne pas engorger la rue de la Fraternité.

Le projet consiste à aménager une sortie où les enfants ne débouchent pas directement sur une voie empruntée par les voitures.

PLAN CANICULE

Grosse chaleur

Afin de recenser les personnes vulnérables aux températures très élevées ou à risque et d'être en mesure de leur porter une attention particulière (visite à domicile, téléphone...) en cas de fortes chaleurs, la ville de Pont de Claix tient ouvert un registre nominatif. Les personnes de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans isolées ou handicapées, les aides, soignants, voisins, amis d'une personne fragilisée... peuvent demander une inscription sur le registre tenu par la commune en contactant LE SERVICE SOUTIEN À DOMICILE - CCAS - 27 ave. Antoine Girard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (ouverture à 10h le lundi). Tél. : 04 76 29 80 22

La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h. Elle est activée dès le premier épisode de chaleur.

PLUS D'INFOS : WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



Palmiers, colliers de fleurs et vahinés pour un repas des aînés sur le thème des îles. Les personnes âgées de la commune ont été accueillies par les élus, dont le maire Christophe Ferrari, l'adjointe aux solidarités Éléonore Perrier, la conseillère municipale déléguée aux personnes âgées Isabelle Weihoff-Eymeri et la conseillère municipale déléguée au handicap Nathalie Roy. Les doyens Armande Zaboni (103 ans) et Lucien Giugni (100 ans) ont été mis à l'honneur. Des danseuses ont animé un repas exotique.

40

personnes constitueront les membres du futur Conseil citoyen du quartier Iles de Mars/Olympiades. Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les conseils citoyens font leur apparition dans les quartiers prioritaires. Ils

doivent être associés à l'élaboration, ou au moins au suivi et au bilan des contrats de ville et pourront porter eux-mêmes des projets visant à améliorer la situation du territoire. Concernant Pont de Claix, c'est à l'automne prochain, que le Conseil citoyen des Iles de Mars/Olympiades sera instauré. Pour l'heure plusieurs personnes se sont portées volontaires. Un tirage au sort auquel participaient des habitants et des élus, notamment Maxime Ninfosi adjoint à la politique de la ville et à la démocratie participative, a eu lieu en mairie. Les agents de la Maison de l'habitant se rapprochent maintenant des Pontois retenus pour leur fournir toutes les explications nécessaires à leur implication.

À 17 ans, **Amin Menzer** affiche un enthousiasme et une détermination rares. Ce lycéen et animateur dans les structures enfance de la Ville s'investit bénévolement lors de temps forts associatifs. « C'est grâce aux animateurs du PIJ que je me suis rendu à la 1^{re} réunion d'information sur le Conseil citoyen du quartier. Je ne pensais pas y entrer mais les propos de quelques participants assez négatifs sur les jeunes m'ont fait changer d'avis. Bien sûr, on peut observer de l'irrespect notamment verbal de la part de certains mais il ne faut pas faire de généralités. Je connais la réalité et j'aimerais aider à faire bouger les mentalités. C'est important de s'investir, peu important les critiques, je veux agir ».

À noter : Amin Menzer et trois de ses amis finalisent actuellement un projet de junior association tournée vers le handicap visible et invisible. Le journal reviendra à l'automne sur cette initiative solidaire.



« Je fais partie des personnes volontaires pour participer au futur Conseil citoyen. En tant que bénévole au sein des sauveteurs secouristes ou du GUG water polo, je connais bien la démarche qui consiste à s'investir personnellement dans des actions et des projets collectifs. L'initiative d'une telle assemblée est une bonne chose, on donne la parole aux habitants, il faut qu'ils la prennent. Participant souvent à des réunions publiques comme celles organisées dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme par exemple, je déplore d'y rencontrer souvent les mêmes personnes et de ne pas y trouver beaucoup de jeunes.

Ce n'est pas un reproche, aujourd'hui pour beaucoup la vie est difficile et cela engendre un repli sur soi de plus en plus marqué. Concernant ma vision du travail à mener au Conseil citoyen, je vois deux priorités : réfléchir à ce que nous pourrions proposer aux jeunes - j'aime l'idée d'un espace ou local en gestion libre - et étudier ce qui pourrait être mis en œuvre pour désenclaver le quartier. En effet, les voies permettant d'aller faire ses courses à Comboire à pied ou à vélo n'existent pas vraiment. »

Christian Pagnoti
Habitant des Olympiades



« Pour mieux vivre ensemble, il faut se dire bonjour, se parler, se respecter les uns les autres. »

Snack Flottibulle

Mis en place l'été dernier pour les vacances, le snack a finalement pris ses quartiers à l'année à Flottibulle. Boissons, douceurs sucrées ou en-cas salés, le snack propose de quoi se nourrir et se rafraîchir, tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h à 19h.

Déménagement du Sirocco à la Métro

Le Sirocco (Syndicat intercommunal pour le câble et les réseaux câblés de communication) de l'agglomération grenobloise, dont les bureaux se trouvaient jusqu'à présent au carrefour Mozart, a quitté Pont de Claix. Il a été dissous et intégré à la Métro. Le service qui prend en charge le réseau câblé urbain, est désormais situé 35 rue Joseph Chanrion à Grenoble.

RENSEIGNEMENTS : 04 56 58 52 97

Une borne pour les référendums

Prévu par l'article 11 de la Constitution à la suite de sa révision de 2008, le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Ce dispositif permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi en vue de les soumettre au référendum. Trois modalités de dépôts sont prévues :

- > sur le site internet www.referendum.interieur.gouv.fr ;
- > via un point d'accès internet accessible au public dans la commune la plus peuplée du canton, Pont de Claix, qui dispose désormais d'une borne dans le hall d'accueil de la Maison de l'habitant ;
- > en format papier à déposer à l'état civil.

ÉTAT CIVIL > 04 76 29 80 02

Timbre fiscal électronique

Il vous faut un timbre fiscal pour votre passeport ? Vous pouvez désormais acheter votre timbre électronique sur timbres.impots.gouv.fr par carte bancaire depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Un flashcode ou un numéro à 16 chiffres vous seront alors délivrés par SMS ou courriel. Ces références doivent être présentées au moment du dépôt du dossier de demande de passeport auprès de la mairie. Les timbres sont valables 6 mois à partir de leur date d'achat et remboursables pendant un an.

ÉTAT CIVIL > 04 76 29 80 02

Concertation toujours

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole est compétente pour poursuivre l'élaboration des PLU communaux. Une convention de gestion a été signée avec les communes afin qu'elles finalisent les procédures en cours. C'est le cas à Pont de Claix où la Ville multiplie les temps d'échanges avec les habitants



L'atelier du 25 juin sur le secteur Nord a rassemblé de nombreux habitants. Le maire était pour l'occasion accompagné de Luc Puissat, vice-président de la Métropole chargé de la voirie et de l'accessibilité et vice-président du SMTC chargé de l'extension de la ligne A et d'élus municipaux notamment le 1^{er} adjoint, Sam Toscano, chargé du dossier du PLU.

Démarré fin 2012, le processus de concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a réuni habitants, élus et professionnels autour de nombreux temps de rencontres : réunion publique de lancement, rencontres sectoriels. Les enjeux et les objectifs ont été clairement identifiés et partagés fin novembre 2014 avec la population, invitée lors d'une réunion plénière à prendre connaissance du PADD qui a ensuite été débattu en conseil municipal le 18 décembre 2014. Une deuxième phase de concertation s'achève aujourd'hui. Elle avait pour but d'informer les habitants sur les avancées du Plan Local d'Urbanisme au niveau du plan de zonage et du règlement. Les Pontois étaient invités à s'informer et s'exprimer sur le projet de PLU autour de deux formats différents : une rencontre-formation et trois ateliers sectoriels.

Le premier d'entre eux a eu lieu le lundi 1^{er} juin à la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire afin d'aborder plus spécifiquement les évolutions concernant le secteur Sud de

la ville (Centre Bourg et Papeteries). Le secteur Ouest (Arc-en-ciel, Îles de Mars, Olympiades et ZA des Îles) était au centre des discussions le mercredi 10 juin. Enfin, le jeudi 25 juin s'est tenu le dernier atelier organisé autour de la transformation future du secteur Nord englobant les quartiers Grand Galet et Villancourt. Michel Guthmann, architecte en chef missionné par la ville, a dressé les grands axes du travail de ses équipes. « La volonté des élus consiste à transformer le quartier en conservant au maximum la spécificité des lieux, à savoir un habitat varié, des espaces verts nombreux et une belle ouverture sur les montagnes environnantes. Il ne s'agit pas de créer une ville nouvelle sans âme, mais de favoriser un développement respectueux des habitants actuels ». Au cours de la réunion, ces derniers ont largement exprimé leurs avis en pointant du doigt notamment l'accroissement de la circulation ou la question du développement des commerces. Sur le premier point, Michel Guthmann s'est voulu rassurant : « Aujourd'hui les villes intègrent ce qu'on appelle les modes de déplacement doux et ne misent plus sur

* Un représentant du SMTC a présenté aux participants les vues d'implantation du Tram A sur l'avenue Charles de Gaulle et donné les informations sur le déroulement du projet d'ici 2019, date prévue de mise en service. Le maire a rappelé sur ce point la réalité des financements. Idem pour le pôle d'échanges multimodal et le planétarium grâce au Plan Etat Région récemment signé.

CONSULTATION

Création d'une Zone d'Aménagement Concerté au nord de la ville

À l'occasion de l'élaboration de son PLU (Plan Local d'Urbanisme), la municipalité a souhaité accompagner l'émergence d'une nouvelle centralité qui s'étendra sur plus de 20 hectares au nord de la commune, complémentaire au centre-Bourg : un programme mixte composé de plus de 2 000 logements, de commerces et d'activités tertiaires y verra le jour, favorisant ainsi l'ouverture et l'ancrage urbain du secteur Grand Galet par le développement et le maillage des espaces publics. Cette opération, qui s'articule avec les nombreux autres projets prévus au nord de la ville (future Cité des arts et des sciences, prolongement de la ligne de tramway A, création d'un pôle d'échange multimodal), nécessitera la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et donc, une concertation préalable. Un registre est mis à disposition du public à la Maison de l'Habitant les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h30.

Renseignements >
service urbanisme 04 76 29 80 55

l'usage prioritaire de la voiture. La combinaison du tram*, des bus, du train, des pistes cyclables et des cheminements piétons favorise cette évolution. Enfin j'insiste sur le calendrier : on ne fait pas évoluer un quartier en un claquement de doigts, les changements sont progressifs. L'échelle de temps qu'il faut avoir en tête se mesure en deux ou trois décennies ».



www.ville-pontdeclaix.fr
Pour suivre l'élaboration du PLU

17/06

TEMPS FORT



Avant sa livraison prévue en novembre, une visite de chantier a eu lieu à la Résidence l'Oïkos réalisée par le Foyer de l'Isère-Pluralis. Le projet est constitué de 4 maisons individuelles en accession sociale à la propriété labellisées Bâtiment Basse Consommation (BBC). Participaient à la visite, les futurs habitants pour la plupart pontois, la directrice du Foyer de l'Isère-Pluralis Mme Ceret, le maire de Pont de Claix et Président de la métropole Christophe Ferrari accompagné de sa vice-présidente au logement Christine Garnier. La Ville et la Métropole prennent à leur charge la réfection de voirie et des réseaux de la rue du Jeu de boules.



PREVENTION

Chantier éducatif local avec l'APASE

Le Conseil municipal vient de voter la mise en place d'un chantier éducatif local qui s'inscrit dans une démarche de prévention en direction des jeunes en difficulté et contribue à dynamiser le partenariat local autour de la prévention.

Ce dispositif, à destination des 16-25 ans, a vocation à rétablir une relation éducative privilégiée avec des mineurs ou jeunes majeurs, parfois en rupture avec leur environnement familial et / ou scolaire, ou en situation de comportements déviants (incivilités, pré-délinquance, délinquance). Le chantier, qui a pour finalité des objectifs éducatifs et sociaux, est co-organisé par la Ville et l'APASE.

Le but n'est pas tant l'insertion économique que de rétablir la confiance en soi, répondre à un besoin de reconnaissance et de valorisation de soi, reprendre le lien avec l'environnement social, créer des liens avec les habitants et les institutions, donner une première et / ou une nouvelle expérience professionnelle, mesurer sa motivation à effectuer un travail.

Le chantier éducatif local vise aussi à améliorer les relations entre les jeunes, les habitants et les institutions. Les encadrants, un animateur de l'APASE et un agent de la Ville, auront à cœur de veiller au respect du cadre de vie commun, dans le but d'obtenir un climat de vie le plus serein possible. Une première démarche expérimentale concernera 4 jeunes Pontois, qui seront recrutés pour deux semaines (à raison de 32 heures par semaine), la première pendant l'été, la seconde pendant les vacances d'automne. Les jeunes travailleront dans un bâtiment de l'OPAC 38 aux Olympiades, sur un chantier de réfection de peinture d'une des montées rue Albert Camus. Le chantier sera financé par l'OPAC 38.

PRATIQUE

> APASE

60, cours Saint André
38800 Pont de Claix
04 76 98 07 33

EQUIPE.PONT-DE-CLAIX@APASE38.FR

Les habitants co-décideurs

Espaces d'échanges et de co-construction de projets avec les Pontois, les Ateliers publics urbains (APU) sont de véritables outils de démocratie locale et de participation.



Plusieurs Ateliers publics urbains ont permis aux habitants du secteur Barnave d'échanger autour de l'amélioration de la collecte des déchets ménagers en particulier et du cadre de vie en général. Les débats débouchent aujourd'hui sur une proposition tra-

vaillée avec la Ville, notamment l'ad-joint Maxime Ninfosi et la conseillère municipale Louisa Laïb qui assistent à l'ensemble des réunions et les services de ramassage des ordures de la Métropole. L'idée retenue consiste à supprimer l'aire centrale existante

Plan d'ensemble du projet de réaménagement du secteur Barnave.

CONTACT :
MAISON DE L'HABITANT >
04 76 29 80 29

de regroupement des bacs, source d'inconvénients quotidiens comme de nombreux dépôts sauvages, des mauvaises odeurs et une intégration paysagère pas vraiment esthétique. Cette aire sera remplacée par un espace réservé aux poubelles des logements individuels et par une autre destinée au transit des conteneurs des logements collectifs. Ces derniers ne resteront sur l'espace public que le temps du ramassage, charge au personnel des immeubles gérés par les bailleurs de procéder à leur déplacement. Outre les améliorations de stationnement que cela engendrera sur la zone, la solution retenue permettra de créer de nouveaux massifs de plantes vivaces et d'arbustes à fleurs. Les manœuvres des camions de la Métro seront elles aussi rendues plus aisées. Les travaux, que les habitants souhaiteraient grandement voir commencer avant la fin de l'année sont pour l'heure chiffrés autour de 170 000 euros.



Illustration du projet de réaménagement de l'aire de jeux

TAILLEFER : CHANTIER EN VUE

La présentation des futurs aménagements s'est déroulée le 29 juin dernier à la Maison des associations. Les travaux prévus à l'automne ont pris en compte les observations des habitants, et le résultat devrait être à la hauteur des attentes de chacun : nouvelle aire de jeux pour les enfants, augmentation des espaces de verdure et de détente et amélioration du stationnement général. L'enveloppe budgétaire se monte à 200 000 euros.

18/06

TEMPS FORT



« Il y a 75 ans, de Londres, une voix s'élevait depuis les ondes de la BBC (...), demandant à tous les Français de ne pas cesser le combat face à la capitulation du gouvernement. La voix du Général De Gaulle s'élevait pour inviter tous ceux qui, en France et dans les colonies, refusaient la défaite face au régime nazi, de rejoindre la capitale britannique et de se tenir prêt à poursuivre, jusqu'au bout, le combat pour la liberté. » C'est avec ces mots que le maire Christophe Ferrari a ouvert la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin, à laquelle participait une trentaine de personnes, dont la députée Marie-Noëlle Battistel.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Feu vert pour l'énergie renouvelable

L'ouverture du marché offre aux collectivités le choix des fournisseurs d'énergie. À Pont de Claix, les élus affichent leur volonté de se tourner progressivement vers ceux qui produisent de l'électricité verte.

Le Plan Air Climat de la Métropole vise à répondre d'ici 2020, 2030 et 2050 à des enjeux d'amélioration de l'environnement. Les ambitions partagées par les communes doivent se traduire par des mesures concrètes permettant d'aménager le territoire et l'habitat pour consommer moins d'énergies fossiles (gaz, pétrole) et s'adapter au changement climatique. Cela passe notamment par un effort visant à réduire l'impact de l'activité des services municipaux. Le travail de l'élu en charge du développement durable et de la transition énergétique, Ali Yahiaoui, a conduit à la décision de la ville d'acheter de l'électricité d'origine 100% renouvelable. Mais, au vu d'un coût supérieur d'environ 10 % (en comparaison des tarifs proposés par ERDF), la démarche doit être raisonnable et progressive. Il est ainsi

possible d'augmenter chaque année la part d'électricité issue d'énergies renouvelables. Le surcoût sera minimisé puisqu'il est admis que l'écart s'amenuisera au fil du temps, car les énergies renouvelables sont plus stables et même à la baisse, par rapport à l'électricité d'origine nucléaire.

Aujourd'hui, en France, seule la société Enercoop propose de l'énergie 100% d'origine renouvelable qu'elle soit hydraulique, solaire, éolienne. Elle fonctionne de manière coopérative avec des producteurs indépendants et l'ensemble de ses bénéficiaires est réinvesti dans les énergies renouvelables, gage d'une transition énergétique réellement en marche.

Fin 2013, la France est 14,2 % d'énergies renouvelables, principalement à partir du bois-énergie et de l'hydraulique. Un score encore très loin de celui de la Suède (52,4 % fin 2012), la Finlande (34,4 %), la Lettonie (33 %) ou l'Autriche (31,9 %).
Sources : Le Monde, février 2014





INFOGRAPHIE

Le service Espaces verts de la Ville va expérimenter avec l'arrivée des beaux jours un nouveau désherbant naturel. Ce produit français est issu d'une extraction naturelle (huile de colza). Sa substance active a la particularité de s'attaquer à la couche de protection des plantes, qui, associée à la chaleur, va dessécher les herbes en quelques heures.

Les premiers tests seront effectués dans des espaces particulièrement difficiles à désherber, comme les zones pavées (parvis de Flottibulle, place Salvador Allende), ou la piste d'athlétisme du stade Maisonnat.

COMBATTRE LES MAUVAISES HERBES



L'action combinée du soleil et du désherbant naturel permet d'éradiquer les mauvaises herbes en quelques heures seulement.



La fête de la musique avait lieu à la Maison des associations, devant de nombreux habitants et élus. Une animation électro, par Radio Maxx 38, a ouvert les festivités le vendredi. Dimanche soir, le groupe pop rock de l'école de musique Jean Wiéner a joué les premières notes d'une soirée forte en musique, avant de céder la place au duo poétique Julien et Elodie. Enfin, Ke Onda a électrisé le public avec son rock engagé.

24/06

TEMPS FORT



Financé par l'Union Européenne, le projet « Grandir en Europe » vise à promouvoir l'échange et l'innovation dans les pratiques éducatives et professionnelles en comparant les modes d'accueil des jeunes enfants en Finlande, France, Roumanie et Turquie. Depuis 2014, ce partenariat a donné lieu à de nombreux échanges et rencontres entre formateurs, enseignants, professionnels et étudiants, ainsi que des visites. Le 24 juin à Pont de Claix, autour de Cristina Viegas-Gomez, conseillère déléguée à la petite enfance se réunissaient les partenaires internationaux, ainsi que les professionnelles de la ville impliquées dans le projet.



Des relais TAG dans la ville

Les relais TAG, facilement reconnaissables grâce au logo apposé sur la vitrine, permettent d'acheter les tickets, abonnements annuels et mensuels chez les commerçants partenaires, dans toute l'agglomération grenobloise. Cinq commerçants de Pont de Claix proposent ce service, à découvrir sur www.tag.fr



Localisation état civil

Rappel : depuis 2009, le service de l'état civil (formalités administratives, élections, cimetières) est situé place de la Scierie, et non plus en mairie comme auparavant. La ville de Pont de Claix était jusqu'à présent la seule commune de l'agglomération à accueillir les demandes de passeports biométriques sans rendez-vous. Au regard de l'attente des usagers, il a été décidé de mettre en place des rendez-vous les mercredis et samedis matins. La mesure sera effective en septembre et testée pendant quelques mois.

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 02

Respecter les règles

Le bilan de la journée d'action de prévention de la sécurité routière, organisée au mois de février, fait apparaître la participation de 447 personnes dont 358 enfants et jeunes pontois. Pour le 1er adjoint, Sam Toscano, cette sensibilisation est essentielle au regard des chiffres départementaux qui montrent sur 2013 et 2014 une hausse de l'accidentalité routière. À l'avenir, les efforts continueront de se porter notamment sur les deux roues et particulièrement les vélos de plus en plus utilisés en milieu urbain.

Arrêt de bus des 120 Toises

Le chantier mené par le SMTC dans le quartier des 120 Toises est en parti achevé. Désormais le terminus de la ligne 16 est installé devant la gendarmerie.



La web série pontoise

Sept jeunes Pontois se sont prêtés au jeu de la caméra pour offrir une vision nouvelle et originale de la citoyenneté. Le résultat est un succès !

L'Escale, la structure municipale d'accueil de loisirs des 11-17 ans vient d'achever l'encadrement d'un projet de plusieurs mois autour des jeunes et de leur vision de la citoyenneté.

Partie du constat simple que les 11-17 ans se désintéressaient de la vie politique et de ses instances, l'Escale avec l'aide d'un encadrant vidéo et d'un animateur, a mis en place le projet.

Sept jeunes Pontois, entre 13 et 17 ans, se sont donc penchés sur la vaste question de la citoyenneté. Ils se sont interrogés sur ce concept malléable et se le sont appropriés en le questionnant avec leurs yeux d'adolescents.

Par le biais d'un film d'une quarantaine de minutes, ils sont allés à la rencontre des élus de la commune, afin de rapprocher cette notion de leur territoire. Et pour tout comprendre au fonctionnement des institutions, ils se sont même rendus à Paris pour visiter le Sénat !

Le 3 juin dernier, le film, intitulé « My City », a été projeté à la Maison de l'Habitant, devant plusieurs élus, très heureux de voir les jeunes se mobiliser autour d'un projet citoyen mettant en scène leur ville.

Lors de la première diffusion du projet vidéo « My City », en présence du maire Christophe Ferrari.



EN VILLE

Nouveau mobilier urbain

Au mois de juin, les Pontois ont vu fleurir dans toute la ville un nouveau mobilier urbain venu remplacer les anciennes « sucettes » et « 4x3 » enlevées en fin d'année dernière par le précédent prestataire dont le marché était arrivé à échéance. Girod Medias, une société basée dans le Jura, avait remporté le nouveau marché mais les délais d'autorisation, de commande et d'installation du matériel ayant été plus longs que prévus, les sucettes et les abribus n'ont pu être posés que début juin.

Quatre grands panneaux de 8m² et de nouveaux panneaux d'affichage libre réservés aux associations sans but lucratif et à l'affichage d'opinion seront installés à l'automne, aux entrées de ville pour les premiers et dans des lieux de passage fréquentés par les piétons pour les seconds.

Une face de chaque sucette, abribus et 8m² est toujours réservée aux informations émanant de la ville, l'autre étant commercialisée par la société.



Les centres sociaux ont profité de leurs derniers petits déjeuners de juin pour organiser le rendu aux habitants de leurs projets sociaux. Entre café, petits gâteaux et jus de fruits, deux comédiens ont animé de façon ludique et participative cette restitution. Les deux projets sociaux, documents à destination des financeurs dont la CAF, ont été rédigés par les professionnels et avec la forte implication des Pontois, sous la houlette de l'adjointe aux solidarités Eleonore Perrier.

100 bougies

Les sites chimiques situés sur les communes de Pont de Claix et de Jarrie ont été construits entre 1915 et 1916. Afin d'en célébrer le centenaire, les deux communes, les industries chimiques locales ainsi que différentes associations ont décidé de s'unir autour de plusieurs actions culturelles.

Ainsi, une création théâtrale, portée par l'association « Acour », une animation de design urbain conceptualisée par l'association « Plus belle la ville », ou encore une route patrimoniale verront le jour afin de valoriser le patrimoine industriel local et de mettre l'accent sur les territoires du Sud de la Métropole.



Un pour tous...

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué (ALUR) promulguée en mars 2014 prévoyait que les communes « non-autonomes » pour l'instruction de leurs autorisations du droit des sols (ADS) ne seraient plus assistées par l'État dans les agglomérations importantes comme celle de Grenoble à compter du 1^{er} juillet. Autonome ça veut dire quoi ? Pont de Claix l'est car c'est la mairie qui instruit les permis de construire notamment. En revanche dans la Métropole, la majorité des communes ne le sont pas. Elles doivent donc trouver une solution pour le 1^{er} juillet. Certaines communes, par le biais de la Métropole, ont proposé leur assistance, dont Pont de Claix qui instruira les autorisations du droit des sols de Champagnier, Champ sur Drac, Jarrie et Montchaboud. C'est la traduction d'une intercommunalité résolument tournée vers la proximité.

26/06

TEMPS FORT



Le soleil et la douceur étaient au rendez-vous pour la première fête du bio organisée fin juin à Flottibulle par le centre aquatique et le service développement durable de la ville.

Les pelouses ont vu fleurir de multiples stands de producteurs bio sur lesquels tout visiteur, nageur ou non, pouvait découvrir (voire déguster !) des produits naturels. La veille, une soirée zen exceptionnelle avait donné l'occasion aux nombreux participants de se relaxer sur les ateliers de massage, de se baigner en musique et en lumière, puis se délasser en dégustant des tisanes bio.



MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE



Les quatre lauréats du concours des meilleurs apprentis de France.

C'est à l'ENILV (École nationale des industries du lait et de la viande) de Pont de Claix qu'a eu lieu le concours des meilleurs apprentis de France (sélection régionale) dans la catégorie Poissonnerie.

Quatre apprentis en 2^e année de CAP poissonnerie, issus de la région Rhône-Alpes, ont été évalués sur des épreuves techniques et culi-

naires, devant un jury constitué de professionnels meilleurs ouvriers de France. L'ENILV est le seul établissement public de la région à proposer des formations en alternance. Il prépare aux CAP employé de commerce multi-spécialités, CAP poissonnerie, CAP agent polyvalent de restauration, Bac pro commerce et Bac pro cuisine.

HABITAT URBAIN

Journée du pôle ressources GUSP : l'habitat participatif

Le centre de ressources de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) proposait à la Maison de l'habitant une journée de réflexion sur le thème « *Réinventer nos façons de faire et d'habiter la ville ensemble : l'habitat participatif au service du développement social et urbain ?* »

Une table ronde et des ateliers réunissaient habitants, élus, associations, bailleurs et techniciens pour partager des expériences et envisager des alternatives pour concevoir et gérer la ville autrement.



Les jardins étaient à l'honneur en ce samedi 27 juin. Aux jardins partagés (aux Iles de Mars), le dévoilement de la charte a été l'occasion de présenter les valeurs qui y sont associées : le partage et la rencontre de différents publics autour du jardinage, notamment des habitants et des enfants des écoles ou des structures d'accueil de loisirs. Côté jardins familiaux, le long du canal EDF, on a soufflé les 30 bougies de la quarantaine de parcelles que la Ville loue à des familles pontoises. Là aussi, les valeurs de partage et de solidarité sont mises à l'honneur. Le maire Christophe Ferrari et l'adjointe aux Solidarités Éléonore Perrier participaient à cette journée conviviale.



L'Amphithéâtre s'ouvre aux pratiques amateurs avec le mois du Solstice, et ses 22 représentations données, entre autres, par les enfants des écoles.

« L'éducation populaire est tout ce qui permet à l'enfant de s'épanouir et de s'ouvrir au monde dans tous les domaines. Les améliorations apportées à Euréka pour la rentrée prochaine, notamment au niveau de la plus grande diversité des parcours, vont dans ce sens. »

Corinne Grillet
Adjointe en charge de l'éducation populaire



Stephane Brunet
Intervenant
photographe

Dans le cadre d'Eureka initiation, j'ai encadré l'atelier de découverte de la photographie. Une dizaine de séances, d'environ une heure chacune, avec des petits groupes (6 enfants), durant lesquelles je leur ai fait découvrir les bases de la photographie : apprendre à bien tenir son reflex, travailler la composition d'une image, la profondeur de champ, savoir capter les détails, etc... sous forme d'ateliers à thèmes ludiques (dont la découverte du lightpainting). Les enfants ont été très attentifs et ont fait preuve d'un grand esprit créatif tout en s'amusant. Quelques-unes de leurs photos ont été exposées pour Solstice, et elles sont parmi les meilleures.

Des projets éducatifs partagés



3,9 millions d'euros alloués à l'éducation, dont 1 million affecté au seul périscolaire. 68 personnes employées dans les services scolaire et périscolaire. Plus de 1200 élèves fréquentent les écoles de la commune. De 7h30 à 18h, la Ville est partie prenante des parcours éducatifs des enfants. Elle soutient aussi les initiatives au collège.

Depuis la réforme des rythmes scolaires et la mise en place d'Eurêka à la rentrée 2014, l'effort financier de la commune s'est accru en direction des élèves. Toutes activités confondues, on a compté 1945 inscriptions sur l'année 2014-2015. *Eurêka matin* pour l'accueil des enfants, *Eurêka midi* autour de la cantine (plus de 500 repas par jour, confectionnés par la cuisine centrale pontoise), ou *Eurêka initiation*, en fin de journée, avec les « parcours » sportifs et culturels, l'offre est large. Sur 2014-2015, 40% des élèves étaient inscrits à *Eurêka loisirs*, sur le créneau 15h45-18h. C'est dans ce dispositif en particulier que la plupart des projets transversaux sont montés, en lien avec les équipes d'animation et des intervenants extérieurs. Exemple emblématique et fédérateur, la préparation du Carnaval, menée sur les temps scolaire et périscolaire : les enfants ont travaillé à la conception et à la réalisation des

bonhommes carnaval. Des ateliers d'initiation à la photo et au « light painting » (voir ci-contre) et vidéo ont été proposés aux plus grands. Des activités artistiques, culturelles et sportives permettent aux enfants de découvrir des pratiques diverses. C'est le cas du flag, dérivé du football américain, ou de la sculpture en bronze.

Mais l'apport de la Ville passe aussi par le soutien aux projets initiés par les écoles : Mémor' Risks avec l'école Villancourt, les parcours d'orientation avec l'école Jules Verne (voir page suivante) en sont quelques exemples.

Au niveau des moyens humains : dans les maternelles, une Atsem par classe, « une volonté politique forte » pour Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire. La plupart des classes bénéficie d'une semaine de « classe verte » (au printemps) ou « classe rousse » (à l'automne)

au centre aéré de Varcès. 9 ETAPS (éducateurs sportifs) prodiguent une heure trente d'activités physiques et sportives par semaine, y compris à Flottibulle, avec 10 séances de natation par an pour chaque enfant. En juin, toutes les classes d'élémentaire participent à la semaine du sport, cette année sur le thème du handisport (voir page suivante). Deux intervenants en musique participent au montage des spectacles dans le cadre du Sols-tice, festival des pratiques amateurs, ou enseignent des chants pour les cérémonies de commémoration. Côté culture également, des ateliers et visites d'exposition aux Moulins de Villancourt sont systématiquement proposés aux enseignants. 622 élèves ont par exemple visité l'exposition collective de septembre 2014. 33 classes ont visité l'exposition de Nathalie Lopizzo en mars 2015. Les transports de la Ville, cars ou minibus, sont mobilisés pour les trajets. L'implication de la Ville ne s'arrête pas aux portes du collège. Depuis 4 ans, le collège du Moucherotte porte un projet science, suivi de près par la Ville, qui participe financièrement aux déplacements des collégiens. L'an dernier, une classe de 5^e est partie observer les aurores boréales en Norvège. Cette année, des élèves ont participé à l'exposition universelle de Milan (voir page suivante). Une classe de CM2 de l'élémentaire Jean Moulin était associée.

Une démarche d'échanges et de transversalité qui concourt à la qualité de tous les projets éducatifs.

Être ensemble, se respecter

La fête du sport permet chaque année à 700 élèves des écoles élémentaires de découvrir de nouvelles pratiques et les valeurs collectives qu'elles véhiculent.



L'édition 2015 était placée sous le signe de l'ouverture et de la connaissance du handicap. Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée au handicap et Philippe Rozières adjoint en charge du sport ont préparé avec les services municipaux concernés un programme sportif et ludique destiné à faire partager aux plus jeunes les situations que vivent les personnes porteuses de handicap. Le Comité Handisport de l'Isère qui gère l'activité des clubs et de leurs 500 licenciés a collaboré au projet en initiant une demi-journée de formation à destination de l'ensemble des éducateurs sportifs de la Ville et en prêtant du matériel adapté. Le complexe sportif Villancourt, les tennis couverts

et le centre aquatique Flottibulle ont ainsi été le théâtre de séances pour le moins étranges pour des spectateurs non avertis. Ici, des jeux de ballons effectués avec des bandeaux sur les yeux, là, un va-et-vient de fauteuils roulants au pied d'un panier de basket et ailleurs, de jeunes baigneurs équipés d'un gant sur une main empêchant une nage correcte ou de lunettes de bain aux verres noircis altérant considérablement la vue.

David Levrat, membre de l'équipe handisport de basket de Meylan qui évolue au plus haut niveau national encadrerait un atelier autour de son sport. « La confrontation avec les enfants se passe en général très bien. Les plus petits me posent bien entendu des questions sur mon propre handicap et la pratique du basket, les plus grands élargissent cette curiosité sur les aspects quotidiens de la vie que je mène avec une seule jambe. Ces rencontres sont riches d'échanges et permettent de porter un regard différent ». Le signe que ce travail d'acceptation de l'autre, de tous les autres, revêt de l'importance.

Face aux séismes

L'année scolaire se termine sur une excellente note pour la classe de CM1 de l'école Villancourt, récompensée pour son travail d'enquête et de sensibilisation autour des risques majeurs accompli tout au long de l'année scolaire. Lauréats du concours national « Mémo'Risks, ma ville se prépare ! », les élèves accompagnés de leur enseignante Séverine Follet, de la directrice Muriel Murian, des élèves Corinne Grillet et Éléonore Perrier et de l'IRMA étaient au rendez-vous le 24 juin à Paris pour un 2^e prix mérité à l'UNESCO. Après de nombreux articles de presse et des reportages sur France 3 Alpes, leur travail avait été remarqué par la chaîne de télévision Public Sénat, venue les rencontrer quelques jours plus tôt à l'école pour réaliser un documentaire de 26 minutes. Mais l'aventure ne s'arrête pas là : le projet est désormais soumis au concours national du 8^e forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation (IRIS6S 8) qui se tiendra les 23 et 24 septembre prochain à Avignon. La classe postule dans la catégorie « Education et Formation ». Une audition est prévue le 24 septembre au matin, suivie d'une remise des prix en présence des enfants.

À la fin de leur travail autour des risques, les élèves ont proposé aux élus un pacte d'engagement lors du conseil municipal du 7 mai. C'est l'adjointe Corinne Grillet qui les a accompagnés à Paris au siège de l'UNESCO pour recevoir leur prix national.



Il était une fois...

Les élèves de CM2 de l'école Jules Verne ont entamé au mois de mars un travail autour du patrimoine historique, environnemental, industriel et culturel de la commune, initié par leur instituteur, Clément Glangeaud.

Ce projet, qui rebondit sur le travail de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme engagé dès 2013 avec le collège Moucherotte, a abouti sur la réalisation d'un parcours d'orientation permettant de découvrir les lieux remarquables au sud de la ville.

Le travail a débuté par des séances animées par une architecte, Adélaïde Boëlle. Le premier rendez-vous consistait à aborder les grandes questions d'urbanisme à l'aide de constructions en cubes permettant de comprendre comment se créait une ville. Deux sorties ont ensuite été organisées autour de l'école pour repérer les sites à intégrer au parcours, découvrir leur histoire ou leur fonction d'origine, puis les élèves ont travaillé à l'aide de calques et croquis pour décrire ces lieux à leur façon. Avec un intervenant de la FRAPNA, les élèves ont pu faire le lien entre l'histoire de ces lieux et

leur transformation (« *Le Drac passait sur l'école !* ») en observant la flore.

La classe a ensuite expérimenté le parcours de Vizille (initié par le Département) qui les avait initialement inspirés pour élaborer le sien. Dans le même temps, les enfants ont travaillé deux par deux sur des photos anciennes de la ville fournies par les archives municipales pour définir les questions et faire trois propositions de réponses, dont la bonne correspond à une lettre. Une fois toutes assemblées, un mot mystère est ainsi dévoilé.

Pour clore le projet, des 6^e du collège Moucherotte ayant eu la même démarche sur le nord de la commune ont testé le parcours des CM² et inversement, avant l'impression du document final qui sera mis à disposition à l'accueil de la mairie pour les nouveaux habitants ou tout Pontois curieux de visiter sa commune autrement.



Le parcours dans la ville conçu et réalisé par les enfants a été présenté aux parents et partenaires le 2 juillet



Clément Glangeaud
Enseignant

Ce travail mené autour de l'histoire de la ville est une manière de donner les mêmes repères culturels aux élèves quelles que soient leurs origines. Il participe à la formation des enfants à la notion de citoyenneté.

POUR RÉFLÉCHIR À L'AVENIR DE LA PLANÈTE

Mme Ruiz, professeure de sciences physiques revient sur le projet science mené avec les jeunes de 5^e du collège. « Cette année, le travail s'est organisé sur un créneau spécifique d'une heure trente par semaine. La session a réuni 1/3 de la centaine d'élèves concernés. La participation fait appel au volontariat. Les participants se sont approprié la question très actuelle de l'avenir de la planète comme source de vie et ont développé les exposés ou les expériences qui leur semblaient intéressantes pour imaginer des solutions capables de subvenir d'ici quelques années à l'alimentation de 9 milliards d'humains. Ils ont fait pousser des

plantes ou élevé des criquets par exemple. Le voyage à l'exposition universelle de Milan est pour moi un très beau souvenir. Il a réuni 21 enfants et 4 professeurs 5 jours durant, dont 2 consacrés à la découverte des pavillons de nombreux pays. Celui de la France présentant les avancées en matière de biocarburant et d'utilisation des déjections animales était vraiment réussi et je retiens également la rencontre avec l'ambassadeur des États-Unis avec qui les enfants ont échangé en anglais, une langue qu'ils ont beaucoup pratiquée comme cela était prévu. Et puis Italie et sole il oblige, je garde l'image de ces élèves heureux comme jamais de

partager une glace ensemble. Ici, les vacances ne sont pas données à tout le monde ; l'importance du voyage dépasse alors le simple cadre scolaire ».

Exposition des travaux de l'année à la Maison des associations



Les jeunes et les enfants d'abord !

Parce que l'enfance et la jeunesse sont une priorité dans ses engagements, la Ville propose aux 3-18 ans un large choix d'activités, aussi bien pendant les vacances scolaires que durant l'année.

En fonction de l'âge, 3 structures accueillent les enfants et organisent des séjours, des sorties et des animations variées et adaptées à tous les publics. Petit tour d'horizon !

Alfa3A, pour l'encadrement des 3-11 ans

Alfa3A est association, qui s'est vue confier en Délégation de service public (DSP) la prise en charge des enfants de la commune, âgés de 3 à 11 ans. Pour ce faire, l'association dispose de trois lieux d'accueil de loisirs : le centre aéré, situé à Varcas (au Martinais d'en Bas), la Maison de l'Enfance (place Michel Couëtoux, à Pont de Claix) et l'accueil de loisirs Jean Moulin (rue du Docteur Valois, à Pont de Claix).

Le projet éducatif de la structure est construit autour de trois objectifs :

- > l'épanouissement de l'enfant
- > l'apprentissage de la vie sociale
- > la transmission des règles du « savoir-être ».

Alfa3A emploie 9 personnes (dont 4 animateurs permanents et plus de 20 vacataires pendant les temps d'accueils sur les trois structures) afin de

Lors de la fête des familles, organisée par Alfa3A, qui a rassemblé plusieurs dizaines de personnes dans une ambiance conviviale et bon enfant.

gérer l'association et d'accueillir les enfants tous les mercredis (de 11h à 18h30 pour le centre aéré, et de 13h15 à 18h30 pour les autres structures) ainsi que pendant les vacances scolaires.

Lors des dernières vacances de printemps, ce sont environ 195 enfants qui ont été accueillis.

Au centre aéré, les animateurs avaient choisi pour cette période le thème du développement durable, qu'ils ont décliné selon les tranches d'âges des enfants. Les plus petits sont ainsi allés visiter la maison des abeilles à Vizille, alors que les 6-8 ans se sont intéressés aux espèces en voie de disparition lors d'une sortie au parc des oiseaux. Les plus grands, quant à eux, ont abordé la mobilité et la prévention avec les objets roulants non identifiés.

La Maison de l'Enfance, elle, a choisi d'organiser une grande kermesse avec course d'orientation, prévention routière et travaux manuels.

L'accueil de loisirs Jean Moulin a quant à lui choisi de faire découvrir une activité originale aux 6-9 ans : le karting à pédales ! Les plus grands ont pu se familiariser avec la prévention routière, lors de la journée PSR organisée par la Ville.

Et pour que la transition entre la structure qui les accueillera l'année prochaine soit la plus simple possible, les 10-11 ans des trois structures se sont rendus à la journée porte ouverte organisée à l'Escale, afin de découvrir les lieux et d'y faire quelques activités spécialement conçues pour leur âge.



PRATIQUE

> ALFA3A

Maison de l'enfance
Place Michel Couëtoux
Tél. : 04 76 29 80 50

PONTDECLAIX.ANIMATION@ALFA3A.ORG

HORAIRES D'ACCUEIL

Au centre de loisirs Jean Moulin et à la Maison de l'enfance :

- > les mercredis : de 13h15 à 18h30
- > pendant les vacances scolaires : de 8h à 12h15 et de 13h15 à 18h30

Au centre aéré :

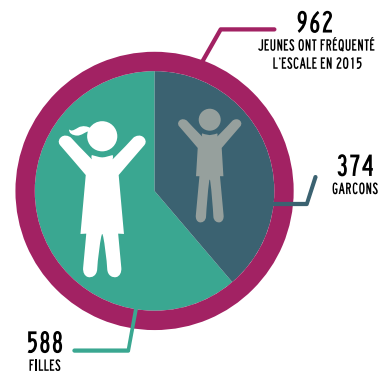
- > les mercredis : de 11h30 à 18h30
- > pendant les vacances scolaires : de 7h45 à 18h30

L'Escale pour les 11-17 ans

Lieu de vie et espace ressource, l'Escale propose tout au long de l'année aux jeunes Pontois de 11 à 17 ans de participer aux différentes activités ou sorties proposées par les animateurs, d'accéder à divers outils d'information, ou encore de se retrouver dans l'espace de détente pour y jouer, écouter de la musique... Sur place, en sorties à la journée ou à la demi-journée, en séjour ou en stage, les vacances scolaires donnent elles aussi l'occasion d'offrir une programmation très variée permettant, au-delà de la simple découverte de nouvelles pratiques, de découvrir lors d'un séjour à la montagne ou à la mer un autre environnement, mais aussi la vie en collectivité avec toutes les contraintes que cela implique. Autre exemple cette année avec le carnaval qui a permis aux jeunes, en participant bien en amont à des at-

liers de danse ou de customisation de vêtements pour préparer l'événement, d'être pleinement acteurs de leur projet tout en participant à la vie de leur ville et en découvrant son fonctionnement. Parce qu'il est aussi important de découloisonner les âges comme les pratiques, des passerelles sont créées avec Alfa3A pour faire découvrir l'Escale à ses futurs utilisateurs. Pendant les vacances de février, une vingtaine d'enfants âgés de 10 et 11 ans inscrits au centre de loisirs Jean Moulin ont ainsi participé à des activités avec les jeunes de l'Escale. Le relais est également assuré avec le PIJ qui accueille les jeunes de 15 à 25 ans pour les orienter et les informer. À la rentrée, les Activ'Ado seront mis en place pour les 11-17 ans, en fin d'après midi et les mercredis avec au programme notamment, du free fight, de la danse orientale ou du hip hop, de la boxe fitness ou de la MAO.

FREQUENTATION DE L'ESCALE EN 2015



PRATIQUE

> L'ESCALE

Place Michel Couëtoux

Tél. : 04 76 29 80 90

SERVICE.JEUNE@VILLE-PONTDECLAIX.FR

HORAIRES D'ACCUEIL

> du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

Le Point Information Jeunesse

Le PIJ est un espace d'orientation et d'information pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans. Deux animateurs sont présents et à l'écoute pour informer, orienter, aider à monter un projet. Il mène de nombreuses actions sur le territoire dont Paroles de jeunes (cycle de rencontres et d'échanges thématiques), tous les 3^{es} mardis du mois ou encore les rendez-vous du jeudi, de 10h à 12h. Parallèlement, le PIJ soutient et accompagne les projets individuels et collectifs tels que le BAFA ou les bourses aux projets.

BAFA : La mairie de Pont de Claix accompagne et aide financièrement les lycéens, les étudiants ou les demandeurs d'emploi pontois non indemnisés dans leur projet du BAFA. En 2015, 15 jeunes (9 jeunes filles et 6 jeunes hommes) ont déposé une demande de bourse pour les aider à financer la formation de base.

Quatorze d'entre eux ont reçu un avis favorable leur permettant d'obtenir l'aide de la commune, ce qui équivaut à 1400 euros qui ont été consacré au BAFA.

Bourses aux projets : La mairie propose aux jeunes Pontois âgés de 15 à 25 ans une aide pour réaliser un projet culturel ou éducatif, à but humanitaire ou environnemental, qu'elle finance à hauteur de 50% maximum. Elle les accompagne aussi dans la réalisation de projet de départ autonome qu'elle finance à hauteur de 50% maximum.

> PIJ

Place Michel Couëtoux

Tél. : 04 76 29 80 54

--

HORAIRES D'ACCUEIL

Au PIJ :

> lundi et mercredi de 13h30 à 18h30

> jeudi de 10h à 12h

Au centre social Jean Moulin :

> jeudi de 16h à 19h

Sur RV en-dehors de ces horaires

FLOTTIBULLE

TOUS À L'EAU !

À partir de la rentrée scolaire, le centre aquatique Flottibulle proposera également un grand choix d'activités pour les enfants à partir de 6 mois :

BÉBÉS NAGEURS (inscription au trimestre)

> samedi à 9h15 (de 6 à 18 mois)

> samedi à 10h (de 19 mois à 3 ans)

> samedi à 10h45 (parents avec enfants à partir de 6 mois)

Inscription trimestrielle (50 € pour les Pontois, 70 € pour les extérieurs).

P'TITS MOUSS (de 3 à 5 ans)

> lundi à 16h45 (enfants nés en 2011/2012)

> lundi à 17h30 (enfants nés en 2010/2011)

ÉCOLE DE NAGE (pour les 6/11 ans)

> lundi à 16h45 (débutant)

> lundi à 17h30 (débrouillé)

Inscription annuelle (150 € pour les Pontois, 195 € pour les extérieurs).

ÉCOLE DE NATATION SYNCHRONISÉE (pour les 6/11 ans sachant nager)

> lundi à 16h30 (1^{er} groupe)

> lundi à 17h30 (2^e groupe)

50 bougies !

L'Office municipal des sports de Pont de Claix fête cette année son demi siècle d'existence.

L'anniversaire a été dignement fêté avec l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports présidée par Jean-François Boëdec. Le 30 mai dernier, ce sont donc près de 150 délégués, venus des quatre coins de France, qui ont notamment débattu de leurs missions de développement de la pratique du sport pour tous les publics et de l'investissement en matière d'équipements, de santé ou de subventions. Les participants ont été accueillis par le maire Christophe Ferrari qui a lui-même, en tant que président de la Métropole grenobloise, apporté un regard sur le développement des politiques sportives à l'échelle intercommunale. De son côté, Christian Robillard, président de l'OMS de Pont de Claix depuis 2008, explique : « notre rôle est de fédérer le mouvement sportif local pour qu'il se développe harmonieusement. Là comme ailleurs, l'aspect financier est crucial et on



L'équipe de bénévoles de l'OMS autour du président Christian Robillard et de l'adjoint au sport et à la vie associative, Philippe Rozières le 20 mai dernier.

CONTACT :
21 AVENUE DU
MAQUIS DE L'OISANS
(ANCIENNE ÉCOLE
TAILLEFER)
04 76 98 62 77 OU
09 60 05 77 04

ne peut que déplorer le 0,1% du budget national crédité au ministère des sports. Le constat est partagé : il manque des équipements pour satisfaire les demandes de créneaux d'occupation par les clubs. Heureusement, Pont de Claix est plutôt bien doté de ce côté là » Compagnon de route des clubs, l'OMS de Pont de Claix essaie d'être présent dès qu'il s'agit d'apporter un petit coup de pouce financier ou matériel. Ce sera le cas lors du prochain forum des associations avec une trentaine de bénévoles qui se chargeront une nouvelle fois de la restauration et des buvettes. « Un président n'est rien sans l'implication forte d'une équipe sou-

dée autour de lui. Outre la subvention de la Ville avec qui nous travaillons en confiance, il nous faut multiplier les rendez-vous (loto, vide grenier, conférence...) et proposer des animations conviviales et procéder à la rentrée d'autres ressources. Ce sont les bénévoles qui rendent cela possible. ». L'année du cinquantenaire sera marquée par la sortie d'un livre retraçant l'histoire du sport pontois grâce, notamment, aux photos d'Abdelkader Mamadouh. Homme de cœur et d'aventures collectives, Christian Robillard précise : « cet ouvrage rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont œuvré pour une vie sociale riche de partage. »



Le 17 juin, l'ensemble des dirigeants et joueurs de L'US Deux Ponts ont été reçus par le maire Christophe Ferrari, et les adjoints Sam Toscano et Philippe Rozières pour marquer les excellents résultats de la saison : l'accession en Fédérale 3 et le retour à Pont de Claix des Boucliers des Alpes.

FÉDÉRALE 3 : ON Y EST !

Nous sommes évidemment heureux et fiers de notre montée en Fédérale 3. Cela prouve qu'à tous les niveaux le club fonctionne bien et que la dynamique en cours rend possible de belles choses. Le travail porte d'autant mieux ses fruits qu'il s'effectue dans une bonne ambiance générale. Nous sommes maintenant impatients d'entamer une nouvelle saison. L'objectif premier est de se maintenir au niveau que nous venons d'atteindre mais il ne faut pas nous enflammer comme nous avons pu le faire par le passé, il nous faut garder la tête froide et surtout faire preuve d'humilité. Les équipes que nous allons affronter sont de très bonnes équipes et évoluer en Fédérale 3 change pas mal de choses : la qualité du jeu, l'intensité des impacts sont vraiment un cran au dessus. Nous voilà prévenus !



Xavier Bernard
27 ans
Joueur de l'US
Deux Ponts
(depuis l'âge
de 5 ans).



Le Tai Chi Chuan est un art martial accessible à tous, quel que soit l'âge ou le sexe. Cette technique permet d'entraîner le corps et l'esprit d'une façon douce et souple. Sa pratique régulière est particulièrement bénéfique à la santé physique et mentale.

L'Association rythmes du Tao (ARDT) propose des cours mardi et vendredi à 10h au gymnase Victor Hugo, mercredi et jeudi à 18h30 au groupe scolaire Jean Moulin. Contact > 04 76 01 07 11 <http://rythmesdutao.free.fr>



L'Amicale Gymnique a remercié la municipalité de Pont de Claix d'avoir permis l'organisation de la compétition Régionale mini-enchaînements 7-14 ans qui s'est déroulée le dimanche 14 juin au gymnase Victor Hugo où plus de 270 gymnastes étaient présents. Cet événement sportif a été une réussite et le club a reçu les félicitations de la fédération UFOLEP, pour la bonne organisation de la manifestation.

Pour contacter le club > 07 83 20 85 85



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la ville

Des sourires et du cœur

Portrait d'un duo chaleureux et d'une association solidaire créée à l'automne dernier : « Drôle de dames » qui sera présente au prochain forum des associations

Pascale Garcia et Rezika Bouachiba ont mis leur joie de vivre et leur soif de collectif au service d'une association dont le but est de venir en aide aux plus défavorisés. Le principe est simple : avec l'aide d'une équipe de bénévoles elles concoctent des buffets ou des repas pour répondre aux demandes d'autres associations. Le maire était à leurs côtés fin juin pour inaugurer le local mis gracieusement à disposition par la Ville. « Nous sommes installés dans l'enceinte de la Maison des associations. C'est là que nous cuisinons sur du matériel entièrement autofinancé. Les lieux ont été contrôlés au

regard de l'hygiène et de la sécurité. Nous préparons systématiquement nos plats avec des produits frais ; pas de spécialités hormis une salade composée dont nous gardons le secret ». Leur action a permis la remise d'un chèque de 1000 euros au Centre communal d'action sociale pour une redistribution aux personnes en difficulté. « Au delà de nos prestations culinaires, nous proposons un lieu que nous souhaitons ouvert à tous. L'idée est de faire se croiser, lors de soirées à thèmes variés, des habitants de différents quartiers, peu importe les origines, la culture, nous initions des rencontres qui font du lien ».

CONTACT :
06 12 65 06 71



Autour des présidents

Le 13 juin dernier, les présidents d'associations étaient une nouvelle fois conviés à la MDA par l'adjoint à la vie associative Philippe Rozières, pour une journée de réflexion et d'échange. Une initiative qui permet à chacun de s'enrichir des expériences menées par les différentes structures. Cette fois, il a été question de « communiquer autour d'un événement » avec le président de l'US deux Ponts et de trésorerie avec Jacques Guérin du GUC Water Polo. Contact > 04 76 29 80 44

En chantier

Des travaux conduits par la Ville vont avoir lieu cet été dans les vestiaires du gymnase Victor Hugo. Ils prévoient l'amélioration de la ventilation et des interventions sur le réseau d'alimentation en eau froide et chaude. Dès septembre les locaux seront de nouveau accessibles. Au gymnase des 2 Ponts aura lieu, cet été également, la réfection totale de la toiture en remplacement d'une couverture ancienne et amiantée par un revêtement en bac acier.



Jean-Luc Antouly
Président du Vélo Club Pontois

L'année 2015 est pour nous particulière puisqu'elle marque le 50^e anniversaire de la création du club. Nous fêterons l'événement le 26 septembre prochain en organisant un temps fort convivial sur le parvis de la mairie en présence de ceux qui ont œuvré et œuvrent encore pour la pratique du cyclisme à Pont de Claix. Cette rencontre se poursuivra le soir au foyer municipal avec un diaporama et diverses animations. www.vc-pontois.net
Dans son numéro de rentrée, « Sur le pont » reviendra plus en détail sur les activités du club.

Fête...

réussie pour l'association des habitants de Grand Galet le 19 juin dernier. Musique et danse à l'honneur en partenariat avec le centre social Jean Moulin et les structures périscolaires et enfance de la ville (Alfa3A).



juillet | août | septembre

LUN. 13 JUIL., À 17H

GRAND PRIX CYCLISTE

Organisé par le Vélo club pontois et l'OMS. Départs donnés de l'av. du Maquis de l'Oisans : Grand Prix de l'OMS à 17h (55km - arrivée 18h30) et Prix de la Municipalité à 19h (77 km - arrivée 21h). Remise des prix à 21h. Buvette sur place.

.Complexe sportif des 2 Ponts
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : Vélo club pontois > 06 88 47 43 32

LUN. 13 JUIL., À PARTIR DE 18H

FÊTE NATIONALE

Animations et jeux à partir de 18h, feu d'artifice sonorisé sur le thème des Iles à 22h30 suivi d'un bal animé par un DJ. Buvette sur place.

.Complexe sportif des 2 Ponts
(av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

JEU. 16 JUIL

JOURNÉE À CHAMONIX

Organisée par le club du temps libre. Rens. et inscriptions : espace Beau Site > mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

SAM. 25 JUIL

SORTIE EN CHARTREUSE

Sortie « Prenons l'air ensemble » organisée par les centres sociaux, sur inscription.

.Cirque de Saint-Même

Rens. : CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40
ou CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

SAM. 8 AOÛT

FÊTE MÉDIÉVALE

Sortie « Prenons l'air ensemble » organisée par les centres sociaux, sur inscription.

.Saint-Antoine l'Abbaye

Rens. : CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40
ou CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

SAM. 22 AOÛT

SORTIE EN SAVOIE

Sortie « Prenons l'air ensemble » organisée par les centres sociaux, sur inscription : promenade en bateau sur le canal de Savière et baignade au lac du Bourget.

.Lac du Bourget

Rens. : CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40
ou CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

SAM. 22 AOÛT À 11H30

COMMÉMORATION

71^e anniversaire de la libération de Pont de Claix.

.Parc Borel

Rens. : cabinet du Maire
et des élus > 04 76 29 86 86

LUN. 24 AOÛT AUX ENVIRONS DE 21H

CINÉMA EN PLEIN AIR

« Khumba » d'Anthony Silverston, film d'animation à partir de 3 ans. Projection précédée d'un repas partagé et de jeux. Séance organisée par la ville et l'association des habitants de Grand Galet.

.Parc Jean de la Fontaine

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 5 SEP. DE 10H À 18H

FORUM DES ASSOCIATIONS

Thématique de cette édition : le sport. Remise des récompenses aux clubs sportifs et aux bénévoles associatifs à 10h. .Complexe sportif Louis Maisonnat (ZI des Iles, rue Aristide Bergès)

Rens. :

service vie associative > 04 76 29 80 44

Sorties nature

La Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac vous invite à la découverte. Des mammifères aux oiseaux, des insectes aux plantes protégées, le lit préservé de cette grande rivière alpine héberge une riche variété de milieux naturels.



Différentes sorties autour de la réserve vous permettront de découvrir ce patrimoine proche.

Une randonnée belvédère à Roche Courbière (Champ sur Drac) et une lecture de paysage seront proposées les mardis 28 juillet et 18 août, de 9h à 12h. Au programme du vendredi 31 juillet, une balade belvédère sur le Drac depuis Notre-Dame de Commiers, de 9h à 11h. Une balade à l'aube, à Chasse Barbier, ravira les lève-tôt (6h30-9h), tandis que les oiseaux de nuit pourront participer à des soirées à l'affût du castor les mercredis 29 juillet, 5 et 12 août, de 18h à 21h.

Rens. et inscriptions :

Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac > 04 76 98 38 57 / 06 99 82 62 13

L'été des ludothèques

Les ludothèques sont ouvertes du 7 au 31 juillet

Ludothèque Jean Moulin

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi et jeudi de 9h à 12h

Ludothèque Irène Joliot Curie

- Mardi et vendredi de 9h à 12h

Les ludothèques seront fermées en août

Animations ludothèques «hors les murs»

Les mercredis de 17h à 19h

- LE 8 JUILLET : Îles de Mars – Olympiades (à l'Agora)
- LE 15 JUILLET : Grand Galet (place Nelson Mandela)
- LE 22 JUILLET : Taillefer – Marcelline (espace jeu)
- LE 30 JUILLET : Saint André (dans le parc)



ARCHIVES

- Ouverture

DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 17H30

> Fermeture du 27 au 31 juillet

--

BIBLIOTHÈQUE

- Ouverture

MARDI DE 16H À 18H | MERCREDI DE 9H30 À 12H30 ET DE 16H À 18H | VENDREDI DE 16H À 19H | SAMEDI DE 9H30 À 12H30

> Fermeture du 3 au 23 août

--

CCAS & CENTRES SOCIAUX

CCAS & CS Irène Joliot-Curie

- Ouverture

LUNDI DE 10H À 12H ET DE 13H30 À 17H | DU MARDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H

CS Jean Moulin

- Ouverture

OUVRETURE LUNDI DE 13H30 À 17H30 | MARDI ET VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 18H | MERCREDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30

> Pas de fermeture estivale

--

CPEF

- Ouverture

LUNDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 18H30 | MARDI-MERCREDI-JEUDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H | VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 16H | SAMEDI DE 9H À 12H

> Fermeture les samedis 1er, 8, 15 et 22 août

--

ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE

Crèche Françoise Dolto

> Fermeture du 27 juillet au 14 août

Multi-accueils Joliot-Curie et Jean Moulin

> Fermeture du 3 au 21 août

Ronde des couleurs et crèche familiale

> Fermeture du 3 au 14 août

ESCALE

- Ouverture au public

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H À 12H ET 13H30 À 17H30

- Accueil des jeunes en activité (ALSH)

LES LUNDIS, MARDIS ET JEUDIS DE 13H30 À 18H30, LES MERCREDIS ET VENDREDIS DE 9H30 À 17H30

> Pas de fermeture estivale

--

ESPACE FORME - MUSCULATION

- Ouverture

DU 6 JUILLET AU 7 AOÛT, DE 8H30 À 13H30 ET DE 16H30 À 19H30

> Fermeture du 8 au 30 août

--

ÉTAT CIVIL

- Ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H (11H30 POUR LES PASSEPORTS) ET DE 13H30 À 17H (16H30 POUR LES PASSEPORTS) | SAMEDI DE 9H À 12H (11H POUR LES PASSEPORTS)

> Fermeture les samedis 2 et 15 août

--

FLOTTIBULLE

- Ouverture

TOUS LES JOURS DU 4 JUILLET AU 30 AOÛT, DE 10H À 19H

> Fermeture du 31 août au 13 septembre inclus (vidange)

--

HÔTEL DE VILLE

- Ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H

> Pas de fermeture estivale

--

ESPACE FAMILLE

(Attention : l'Espace Famille se trouve désormais à la Maison des associations)

- Ouverture

DU 6 JUILLET AU 21 AOÛT DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H | NON-STOP DE 8H30 À 18H DU 24 AU 28 AOÛT

> Pas de fermeture estivale

MAISON DE L'HABITANT

- Ouverture

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 10H30 À 12H30

> Fermeture le 13 juillet et du 3 au 21 août.

Pour les permanences des bailleurs, renseignements au 04 76 29 86 29.

--

MAISON POUR L'EMPLOI

- Ouverture

LUNDI DE 13H30 À 17H | DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H

> Pas de fermeture estivale

--

PIJ

- Ouverture

LUNDIS ET MERCREDIS DE 13H À 18H30

> Fermeture du 13 au 24 juillet

--

POLICE MUNICIPALE

- Ouverture

DE 8H À 17H - Patrouille deux fois par semaine de 13h à 22h

> Pas de fermeture estivale

--

SERVICES TECHNIQUES

Services techniques

- Ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 12H ET DE 13H30 À 17H

Service urbanisme

- Ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 12H ET DE 13H30 À 17H

> Fermeture tous les mercredis en juillet et en août et du 10 au 16 août

Régie de l'eau

- Ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 12H ET DE 13H30 À 16H30

Pharmacies de garde

DIM. 12/07

Pharmacie des Gentianes
16 place de la République
38 760 Varcès - 04 76 72 81 68

MAR. 14/07

Pharmacie Claudel
14 avenue du général De Gaulle
38 800 Pont de Claix - 04 76 98 03 43

DIM. 19/07

Pharmacie du Rond Point
2 avenue du 8 mai 1945
38 450 Vif - 04 76 72 51 12

DIM. 26/07

Pharmacie Le Palladium
Place Jean Monnet - 38 640 Claix
04 76 98 03 98

DIM. 02/08

Pharmacie Falliex Vera
73 cours St André
38 800 Pont de Claix
04 76 98 10 47

DIM. 09/08

Pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta - 38 450 Vif
04 76 40 50 64

SAM. 15/08 ET DIM. 16/08

Pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945
38 800 Pont de Claix
04 76 98 98 01 51

DIM. 23/08

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie
38 450 St Georges de Commiers
04 76 72 53 90

DIM. 30/08

Pharmacie Claudel
14 avenue du général De Gaulle
38 800 Pont de Claix
04 76 98 03 43

DIM. 6/09

Pharmacie de la Cascade
18 avenue du Vercors
38 450 Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

GRUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

C'est dans un esprit de concertation avec les Pontoises et les Pontois que nous concrétiserons les projets qui permettront à Pont de Claix d'accueillir, demain, le tram, la gare multimodale, de l'habitat neuf et accessible à l'achat ou à la location, de nouvelles activités économiques avec l'installation de nouvelles entreprises ... Avec les élus de la majorité, les projets avancent avec les habitants qui sont concertés par le biais des ateliers publics urbains, des ateliers sectoriels du Plan Local d'Urbanisme, dans tous les quartiers de la ville. D'un côté un groupe majoritaire qui travaille, de l'autre côté, deux groupes d'opposition, avec un comportement très différent, le groupe front de gauche lui a choisi depuis longtemps d'être dans la critique permanente, la polémique plutôt que la politique, régulièrement absent des manifestations ou commémorations organisées par la Ville. Le groupe de droite est lui, peut-être plus présent, mais n'a en revanche dans les instances que très peu de proposition à soumettre pour faire avancer notre collectivité. Conscient qu'il existe toujours des possibilités d'amélioration sur les champs d'action de la municipalité, les membres du groupe de la majorité municipale restent en permanence à l'écoute des Pontois. Au cours de cet été, de nombreuses activités sont proposées à destination des enfants, notamment envers celles et ceux ne pouvant partir en vacances. La Ville continue également de proposer les aides au départ en vacances et ce pour l'ensemble des familles pontoises via les services du CCAS. Au nom de la majorité municipale, je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été.

Président : Sam Toscano

GRUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

La croissance est désormais structurellement faible en France et en Europe. Est-ce dû à des politiques économiques inadéquates ? Cette langueur renvoie à un problème fondamental, l'épuisement du cœur de l'économie capitaliste, à savoir le mécanisme de transformation des besoins en marchandises. De nouvelles pratiques sociales émergent : troc, réparation, jardins partagés, échange de logement, économie collaborative, qui sont autant de réponses à cette situation de blocage. Et il y a plus : au sein même du monde productif s'affirment des logiques de coproduction, de coopération, de responsabilité écologique et de symbiose avec la société qui s'éloignent des schémas de rationalité typiques du capitalisme. Fort diverses à tous égards, ces innovations sont porteuses de valeurs démocratiques et d'une aspiration à contribuer activement au bien commun. La ville de Pont de Claix est porteuse de ces valeurs. A l'heure où le pouvoir d'achat stagne voire régresse, une amélioration de la qualité de vie est possible si l'on produit et consomme autrement.

Présidente : Éléonore Perrier

GRUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

La réforme des rythmes scolaires est maintenant en place depuis un an. Un premier bilan s'impose, et une première évidence: cette réforme a profondément modifié l'engagement de notre ville dans l'éducation de nos enfants. Près de 250 € par enfant sont investis chaque année en plus. L'Etat n'en compense que 50 €... Mais c'est un engagement politique de notre municipalité. Si nous soutenons cette majorité, c'est parce qu'elle a les idées claires et qu'elle met en face de ses discours, des actes. Pour cette réforme, c'est une évidence. Nous tenons aussi à saluer l'investissement des agents de notre commune. animateurs, ATSEM, éducateurs sportifs... Tous ont contribué et contribuent au quotidien à l'épanouissement de nos enfants. Et c'est bien là le principal. C'est aussi ici que se joue la lutte contre les inégalités scolaires, et donc sociales. Mais de ce bilan nous retenons surtout que l'engagement de concertation a été tenu: une discussion avec tous a permis au Maire d'acter des améliorations de ce service et de la tarification pour que certaines familles voient concrètement une baisse du coût de ce service.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Tribune non communiquée dans les délais.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Lorsque nous interpellions la majorité municipale sur les risques de suppressions d'arrêts de bus sur le Cours St André l'an dernier, nous n'avions obtenu pour seule réponse qu'un mot: « menteurs ».

Pourtant, aujourd'hui c'est bien ce scénario qui est évoqué en comité de ligne, selon une réflexion purement comptable. Nous avons donc de nouveau interpellé M. le Maire, car l'heure n'est plus aux polémiques politiciennes: il y a urgence à unir toutes les forces disponibles pour défendre les intérêts des Pontois!

L'exemple de la municipalité de Fontaine peut nous servir de leçon positive: la commune s'est trouvée confrontée en septembre dernier à de nombreuses suppressions de dessertes (ex-ligne 26), mais les habitants se sont mobilisés, soutenus par leur maire et les élus de sa majorité.

Bilan: le SMTC a pris en compte la mobilisation et les trajets de bus ont été revus. Une victoire collective qui montre que quand on se bat ensemble, on peut infléchir les décisions prises en haut lieu.

C'est une réflexion d'ampleur qu'il faut engager sur la question des transports en commun dans l'agglomération, alliant le train, le tram et les bus, voire le transport par câble, pour répondre aux défis de demain et d'après-demain. Vous pouvez compter sur notre groupe pour y travailler.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

Pontoises, Pontois,

Nous ne rentrerons pas dans les polémiques actuelles concernant :

- les réformes scolaires où l'on ne prend pas en compte la santé des enfants et la vie familiale...

- le reste à vivre qui s'amenuise et met en situation de précarité de nombreuses personnes...

- la violence qui se répand à nos portes, Grenoble entre autres ...

- le dérapage des dépenses de l'État qui a des répercussions sur nos moyens pour vivre ...

Nous vous souhaitons, simplement, de bonnes vacances à tous, malgré la conjoncture actuelle et nous nous retrouverons à la rentrée qui s'annonce tumultueuse.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE
Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclair.fr

. BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
. CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50
. CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT CURIE
04 76 29 86 40

. CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
04 76 29 86 60
. DÉCHÈTTERIE DE PONT DE CLAIX
04 76 40 39 43

. TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :
0800 50 00 27 (n° vert)
. ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
. ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02

. L'ESCALE - 04 76 29 86 90
. FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
. MAISON DES ASSOCIATIONS

04 76 29 80 44
. MAISON POUR L'EMPLOI
04 76 29 86 20
. MAISON DE L'HABITANT

04 76 29 86 29
. PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS,
SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

. PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE
04 76 29 80 24
. PETITE ENFANCE / RAM
04 76 29 80 16

. POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)
04 76 29 80 54
. PIMMS 04 38 92 10 33
. POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
. RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES
IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD
04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL
Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION DAUPHINOISE POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (ADATE)
Mercredi après-midi, au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 86 40

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)
Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

AVOCAT-CONSEIL
2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)
Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR
1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT
Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

. SAMU 15 ou 112
. POMPIERS 18 ou 112
. GENDARMERIE 17
. URGENCES PERSONNES SOURDES 114
. SANS ABRI 115
. ENFANCE MALTRAITÉE 119
. ENFANTS DISPARUS 116 000
. POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
. SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS
04 76 98 65 62
. CENTRE ANTIPOISON DE LYON
04 72 11 69 11
. URGENCE SÉCURITÉ GAZ
0 800 47 33 33
. URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
0810 333 338

SAM. 5 SEPTEMBRE

**FORUM
DES
ASSO**

**DE
10H A 18H**

STADE L. MAISONNAT

—  — **REMISE DES** —  —
RECOMPENSES SPORTIVES
BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS : SERVICE VIE ASSO
04 76 29 80 44

VILLE DE
**Pont
de
Claix**